



## Commission nationale d'attribution des labels

Objet : **Rapport d'activité 2025 pour l'AGO du 6 juin 2026**

Lors de l'année civile 2025, la Commission nationale d'attribution des labels s'est réunie à plusieurs reprises avec l'objectif de rendre les labels encore plus accessibles en informatisant les demandes, tout en demandant aux clubs une certaine exigence, afin de pouvoir les obtenir.

Les dossiers de saisie des labels ont été renommés pour certains et révisés, les logos ont aussi été actualisés avec le service communication.

Avec le concours de la commission Haltérophilie-Musculation-Santé et Handicap, un nouveau Label « Handicap – Inclusion » a été créé.

Pour une meilleure gestion des validations de ces labels, la commission a décidé de se réunir chaque début de mois.

La dématérialisation de la saisie des labels par le format « Google Form » a été mise en ligne début août et la première réunion de validation a eu lieu en septembre.

Depuis l'ouverture jusqu'au 31 décembre 2025, la commission a traité 23 dossiers de 20 clubs :

14 labels "École d'Haltero", 4 labels "Haltéro Muscu Santé", 4 labels "Coaching Musculation" et 1 label "Handicap & Inclusion" ont été traités.

Les clubs dont la demande de label(s) a été acceptée, ont reçu un courrier d'attribution par la commission, ainsi que leur diplôme et leur fanion.

Les clubs s'étant vu refuser leurs demandes de label(s) ont reçu un courrier dans lequel la commission a motivé sa décision. Cependant, le refus de la commission n'était pas forcément définitif.

En conclusion, nous pouvons dire que depuis sa mise en place, la nouvelle procédure a du succès grâce à sa simplicité d'utilisation.

Je vous remercie de votre attention.

**Jean-Yves JEROME**  
Réfèrent de la commission nationale  
d'attribution des labels